

Assemblée publique tenue le :

Jeudi 8 septembre 2022, à 19 h

À la salle du conseil, Hôtel de ville de Montréal

Assemblée webdiffusée en direct et [en différé](#)

Présences Mme Kaïla A. Munro, présidence
 Mme Marie-Claude Baril, membre
 Mme Michèle Flannery, membre
 Mme Angela Gentile, membre
 M. Julien Hénault-Ratelle, membre
 M. François Limoges, membre
 Mme Anne-Marie Sigouin, membre

Absences M. Benoit Langevin, vice-présidence
 Mme Josée Troilo, membre

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La présidente, Mme Kaïla A. Munro, déclare l'assemblée ouverte à 19 h 06. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à cette assemblée, en présence ou en webdiffusion, et invite les commissaires à se présenter.

Elle rappelle les objectifs de la consultation et explique les modes de consultation que la Commission a utilisés pour rejoindre les Montréalais et Montréalaises, soit l'audition de mémoires et d'avis, l'utilisation de la plateforme Réalisons Montréal et la tenue d'une table ronde citoyenne.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Julien Hénault-Ratelle, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

3. Dépôt et adoption des procès-verbaux des assemblées précédentes

La présidence invite les membres de la Commission à adopter les procès-verbaux des assemblées du 20 avril, 31 mai et 8 juin 2022.

Sur une proposition de Mme Marie-Claude Baril, appuyée par Mme Anne-Marie Sigouin, les procès-verbaux sont adoptés, sans modifications.

4. Lecture des recommandations

La présidente rappelle que le projet de recommandations est disponible sur la [page dédiée de la Commission](#) depuis 9 h 00 le matin même. Elle procède ensuite à la lecture des 21 recommandations.

5. Adoption des recommandations

La présidente demande aux commissaires d'adopter les recommandations. Sur la proposition de Mme Marie-Claude Baril, appuyée par Mme Michèle Flannery, les recommandations sont adoptées à l'unanimité.

La présidente indique que la Commission déposera son rapport et ses recommandations à la séance d'octobre du conseil municipal. Il reviendra au comité exécutif d'y donner les suites nécessaires.

À 19h17, la séance est suspendue pour une dizaine de minutes afin de permettre l'inscription des personnes qui souhaitent poser des questions et qui ne l'auraient pas encore fait, via le formulaire en ligne. La séance reprend à 19h27.

6. Période de questions et commentaires du public

La présidence invite les personnes qui se sont inscrites et qui sont présentes à l'assemblée à poser leurs questions.

Personnes du public	Questions / commentaires
M. Martin Blanchard, <i>Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec (RCLALQ)</i>	Salue les recommandations soumises par la Commission / Demande si des démarches peuvent être faites pour qu'une procédure normée soit mise en place avec le Tribunal administratif du logement / Encourage la Ville à utiliser la certification pour accélérer la procédure de traitement de plaintes pour tous les locataires / Explique que l'exigence de procéder d'abord à une mise en demeure pour qu'une plainte soit déposée, dans certains arrondissements, est un frein important pour les locataires.
M. Gaétan Roberge, <i>Comité logement Ville-Marie</i>	Félicite les commissaires pour les recommandations, en particulier celles concernant le financement des groupes communautaires et le soutien aux locataires lors d'évacuation / Demande pourquoi les résidences privées

	pour aînés ne sont pas incluses dans la certification, comme l'avait recommandé le Comité logement Ville-Marie.
M. Martin Lalonde, <i>Ex aequo</i>	Affirme que la recommandation 15 est vue par son organisation d'une façon très positive / Demande pourquoi l'accès aux logements ne comprend pas de mesures d'adaptabilité de l'intérieur des logements, dans un contexte où de nombreuses personnes ont besoin de logements adaptables.
Mme Louise Constantin, <i>Fédération de l'habitation coopérative du Québec</i>	Explique que les coopératives d'habitation sont incluses dans le projet de la certification Propriétaire responsable, alors que les membres des coopératives sont à la fois propriétaires et locataires de leur loyer.

La présidente rappelle qu'un formulaire en ligne a été mis à la disposition du public le 8 septembre à 9h00, en même temps que le projet de recommandations, pour permettre aux personnes qui ne pouvaient pas se déplacer de transmettre leurs interrogations et commentaires. Elle procède ensuite à la lecture de la question reçue en ligne.

Personne du public	Questions / commentaires
M. Ryan Kastner	Currently there is a housing crisis, and the future seems bleak. There are many short term rental properties (AirBnB) and lax by-laws in place that facilitate our deteriorating housing market. Reintroducing these properties into the housing market for locals can help alleviate some of the pressure that is being felt. Will the city put in place stricter rules for short term rental properties?

La présidente remercie les personnes qui ont pris le temps d'acheminer des questions.

7. Période de questions et commentaires des commissaires

À la suite des interventions du public, Mme Munro invite les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / commentaires
M. François Limoges	Remercie les citoyens et les groupes qui ont présenté des mémoires à la Commission, qu'il juge très pertinents et bien fouillés / Félicite la présidente, dont il s'agit du premier mandat, qui a dirigé les travaux de façon à rallier les positions et les opinions.
Mme Anne-Marie Sigouin	Souligne le travail du personnel du greffe / Rappelle que l'esprit du projet de certification et des travaux de la Commission est d'aller le plus loin possible tout en considérant que la responsabilité de l'habitation appartient d'abord au gouvernement du Québec / Explique que la Ville ne dispose pas de tous les leviers et les ressources pour agir dans ce domaine, et en appelle au gouvernement d'investir pour cet enjeu important.
M. Julien Hénault-Ratelle	Remercie le personnel du Service du greffe et souligne la collaboration de tous les commissaires lors des discussions pour améliorer le projet, sous la direction efficace de la présidente / Au nom d'Ensemble Montréal, remercie les parties prenantes aux consultations: citoyens-nes, groupes et associations, et réitère l'appui de la formation aux recommandations / Explique qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, et que le plus grand défi est de trouver un juste équilibre entre locataires et propriétaires, tout en ne pénalisant pas les propriétaires qui sont déjà responsables / Souligne certains manques, comme l'accompagnement des propriétaires responsables; l'obligation de l'inspection des bâtiments de dix ans et moins; et demande l'annualisation formelle du registre, avec des données ouvertes et vérifiables, par exemple avec la double signature / Demande d'augmenter les transferts de budgets en arrondissement pour les activités d'inspection / Souligne les pistes proposées par l'Association des inspecteurs en bâtiment du Québec, qui n'a pas pu participer aux consultations.
Mme Marie-Claude Baril	Remercie les citoyens-nes pour leur présence et la pertinence de leur participation / Se dit fière de ce projet qui renverse le fardeau de la preuve des locataires vers les propriétaires / Affirme que les recommandations de la certification et du registre sont à la hauteur des enjeux de l'habitation / Souligne le travail de la présidente qui a mené les discussions avec brio.
Mme Kaïla Munro	Qualifie les recommandations d'ambitieuses, pour envoyer un message au gouvernement du Québec, et à la hauteur de la qualité des mémoires qui ont été soumis à la Commission / Rappelle que la consultation a été annoncée dès avril 2022 et que des délais supplémentaires ont été offerts à l'Association des inspecteurs en bâtiment du Québec / Remercie les commissaires d'avoir travaillé en collégialité pour proposer des recommandations porteuses.

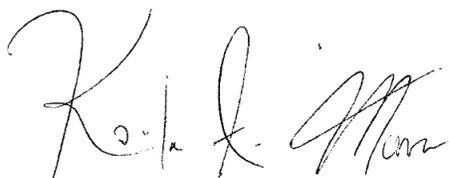
La présidente remercie les commissaires pour leurs interventions.

8. Levée de l'assemblée

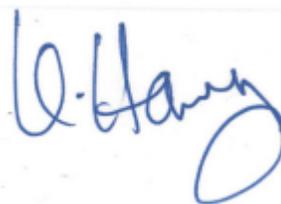
Avant de lever la séance, la présidente remercie les membres de la Commission pour leur travail rigoureux et leur assiduité, l'équipe du Service de l'habitation pour leur accompagnement constant dans la démarche de consultation, et toutes les personnes qui ont participé à la consultation publique.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 20 h 06.

ADOPTÉ LE : 21 septembre 2022



Kaïla A. Munro
Présidence



Virginie Harvey
Coordonnatrice - soutien aux
commissions permanentes